

CERTIFICAT 5

Entraîner des adultes en compétition



Conditions d'entrée :

- Être licencié.ee FFHB et âgé.ee de +16ans
- Encadrer une équipe de U17 à Senior
- Participer à la vie associative de sa structure



Coût

- **Bénévoles et volontaires en services civiques sans CPF** : 360€ + inscription à la certification : 100€

- **Via la prise en charge du Compte Personnel de Formation ou Pôle Emploi** : 720€ + inscription à la certification : 100€

- **Salariés.ées** (prise en charge AFDAS possible) : 1080€ + inscription à la certification : 100€

- **Frais annexes possibles à la charge du stagiaire** (hébergement, déplacement, restauration)

+ 50€ de frais d'inscription

N° RNCP : 31885 BCo5

Présentation

Ce certificat, « Entraîner des adultes en compétition » (90h), s'adresse aux entraîneurs qui encadre une équipe de moins de 17 ans à senior et qui souhaitent acquérir des compétences dans l'encadrement, la conception et la conduite de séances d'animation, de cycles d'entraînement de joueurs et d'équipes de handball en sécurité jusqu'au plus haut niveau régional.



Entraîner des Joueurs Arbitres et des Arbitres Joueurs (10h)



Entraîner des adultes (80h)

Objectifs pédagogiques

Module 10 :

- Être capable d'entraîner des arbitres/joueurs et des joueurs/arbitres en toute sécurité
- Préparer et organiser son action d'animation dans le cadre du projet associatif du club en faisant référence aux contenus fédéraux
- Inciter tous les joueurs à la pratique de l'arbitrage
- Motiver et fidéliser l'arbitre débutant
- Développer l'activité lors des séquences d'entraînement
- Évaluer son action de formation

Module 11 :

- Être capable d'accueillir et d'encadrer en - Contribuer à la sécurité des pratiquants par une préparation physique adaptée aux caractéristiques du public - Mettre en œuvre, développe et anime une école d'arbitrage
- Concevoir des projets de formation et /ou de compétition d'équipe au regard du projet sportif du club
- Concevoir des séances de Handball qui sollicitent les différentes dimensions de l'activité du joueur - Mettre en œuvre des séances d'entraînement adaptées au niveau de performance - Manager une équipe en compétition

Contenus

Module 10 :

- L'utilisation des outils fédéraux : référentiel JA, Arbitr'hand, Approches du handball, Livret d'arbitrage
- Les publics, les niveaux de jeu et les tranches d'âge
- Les différentes techniques d'Animation
- Les incontournables de l'arbitrage : protection du jeu et du joueur
- Les différents types et outils d'évaluation
- Les principes fondamentaux du jeu et la dialectique attaque /défense

Module 11 :

- Le niveau de pratique et les compétences des joueurs.euses
- La fixation d'objectifs cohérents et organisés dans le temps
- La construction et la mise en œuvre des entraînements respectant les notions de progressivité - L'application des conditions règlementaires et matérielles de sécurité pour les pratiquants
- L'intégration dans ses séances des temps de préparation physique et sa planification
- La motricité générale et spécifique adaptées au niveau de pratique
- La construction de séance et ses ressources pédagogiques
- L'utilisation des outils simples d'observation

CERTIFICAT 5

Entraîner des adultes en compétition (suite)



Temps de formation et Modalités pédagogiques

- 90 heures de formation dont
- 7 jours et demi en centre de formation répartis sur la saison sportive et organisés sous forme d'alternance d'apports théoriques, de travaux de groupe, d'observations et d'animations pédagogiques sur le terrain
 - 3 h de de suivi à distance par un formateur – M11
 - 19,5 h de formation à distance en classe virtuelle, en présence du/de la formateur ou formatrice
 - 15 h de formation ouverte à distance sur Campus des Handballeurs

INFORMATION CERTIFICATION (épreuve sur inscription)

Modalités de l'épreuve

Préalable : attester de sa participation, ou des équivalences, aux 2 modules qui composent le certificat 6 « Entraîner des Adultes en Compétition » : modules 10 « Entraîner des joueurs/arbitres et arbitres/joueurs » et le module 11 « Entraîner des Adultes » du Titre IV

Modalités de certification

– Le candidat formalise un document présentant le projet d'entraînement de son groupe, ainsi qu'un cycle de 6 séances ; il les transmet au moins un mois avant le jour de l'épreuve à son OFT

– Le jour de l'épreuve le candidat participe à un entretien de 30 minutes maximum afin de présenter son analyse (10 minutes maximum) et de répondre aux questions des évaluateurs (20 minimum maximum)

Renseignements :

Administratifs :

6300000.formation@ffhandball.net

Pédagogiques : Laurent GHIO

6300000.lghio@ffhandball.net

Accessibilités / Handicap



6300000.agriffon@ffhandball.net

Je consulte les dates
et/ou je m'inscris*

* Prendre connaissance des Conditions générales de vente et du Règlement intérieur

